

19 jan 2022 -12:03

Le travail étudiant et les flexi-jobs ont atteint des niveaux records à l'été 2021

Il n'y a jamais eu auparavant autant de jobs étudiants et de flexi-jobs enregistrés qu'à l'été 2021. C'est ce qui ressort des chiffres préliminaires de l'ONSS concernant l'impact de la covid-19 sur le marché du travail.

Une évolution positive

En 2021, le marché du travail a continué d'être marqué par les différentes vagues d'épidémie du coronavirus et des mesures associées à celles-ci.

Au premier semestre en particulier, plusieurs secteurs, et notamment l'Horeca, ont à nouveau connu des difficultés. Cependant, l'impact de la crise corona a été globalement moins important qu'au printemps 2020. La reprise des mois d'été a été forte et le baromètre de l'emploi a également montré une évolution positive au début du quatrième trimestre.

Le travail étudiant : +6%

Les augmentations sur le marché du travail des étudiants ont été très frappantes. Au cours des deux premiers trimestres, le travail étudiant était encore un peu en retrait par rapport à la situation d'avant-crise. Cependant, il a atteint des records au troisième trimestre 2021. Lors de l'été 2021 (juillet-août, septembre), les observations sont les suivantes :

- 477.000 jeunes ont eu au moins 1 job étudiant (2,5% en plus qu'en 2019).
- Ensemble, ils ont occupé 624.000 emplois (6% en plus qu'en 2019)
- Et ils ont travaillé pas moins de 60,6 millions d'heures (14% d'heures travaillées en plus qu'en 2019)

Jamais auparavant les étudiants n'avaient autant travaillé qu'à l'été 2021.

Il y a plusieurs explications à cela. Même si, dans certains secteurs (par exemple celui des événements et des festivals) la demande en jobs étudiants a encore été limitée, de nombreux autres secteurs ont eu besoin de main-d'œuvre supplémentaire - par exemple en raison d'obligations sanitaires supplémentaires ou parce que le personnel permanent n'était plus disponible. D'autre part, les jeunes ont été prêts à travailler davantage car leurs projets de vacances se sont évanouis (voyager a été plus compliqué, les festivals n'ont plus été disponibles) et la restriction sur le nombre d'heures des étudiants a été supprimée.

Flexi-jobs: pas uniquement dans l'Horeca

Les flexi-jobs ont également enregistré une forte hausse.

Dans l'Horeca, le nombre de flexi-jobs au troisième trimestre a augmenté de 16% par rapport au niveau d'avant la crise du coronavirus. Le nombre d'heures travaillées a même augmenté de 31%, alors qu'il avait fortement reculé au cours du premier semestre.

Dans les autres secteurs où les flexi-jobs sont possibles, on observe une tendance similaire.

Dans le commerce, au deuxième trimestre, il y a déjà eu 89% de salariés en plus actifs via les flexi-jobs par rapport au deuxième trimestre 2019 ; le volume de travail (en heures) a même plus que doublé (+127%).

Dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique, le nombre de flexi-jobs a augmenté de 36% ; le nombre d'heures dues aux flexi-jobs est revenu à la normale par rapport à 2019. Au deuxième trimestre 2019, le recours aux flexi-jobs en dehors de l'Horeca était encore assez récent et certainement pour les coiffeurs, les chiffres étaient encore très faibles.

Plus d'informations

[Covid et marché du travail : l'aperçu des 3 premiers trimestres de 2021](#)

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be